

**COMITE D'ACCOMPAGNEMENT D'ECOFROST S.A.
REUNION DU 10 NOVEMBRE 2016**

Présents:

Pour le groupe des riverains:

VANDER STRICHT Michel, rue Pont-à-la-Faulx 113 – 7600 PERUWELZ

Pour le groupe de l'entreprise:

HOFLACK Jeannot, Responsable Production – ECOFROST

MAES Olivier, Responsable Environnement – ECOFROST

TYVAERT Yannick, Responsable Qualité - ECOFROST

Pour le groupe autorité et administrations:

DEPLUS Nathalie, Echevine – ADMINISTRATION COMMUNALE de PERUWELZ

GLAUDE Muriel, Chef de Division – HAINAUT DEVELOPPEMENT

MASURE Jean-Christophe, Conseiller en Environnement – ADMINISTRATION COMMUNALE de PERUWELZ

SCHIRVEL Julie, Chef de Service – ADMINISTRATION COMMUNALE de PERUWELZ

Excusés :

BRANGERS Jean-Marie, Echevin de l'Urbanisme – ADMINISTRATION COMMUNALE de BERNISSART

DEWULF Christophe, riverain

DIRICQ Hélène, Ingénieur-Architecte – ADMINISTRATION COMMUNALE de BELOEIL

PRIMOSIG Géry, Attaché - D.P.A. – S.P.W.

1. Synthèse de l'activité de l'entreprise depuis la dernière réunion

Monsieur MAES signale que le nouveau site a été mis en activité depuis le 15 septembre. On a démarré la nouvelle ligne de production. On travaille de jour.

Depuis une semaine, on travaille matin et après-midi de 6h à 22h. A partir de lundi on travaillera en 3 équipes sur l'ensemble des sites, le site historique et le nouveau. On travaillera du lundi 6h au samedi 12h. Le samedi après-midi, on fera de la maintenance et le dimanche on préparera pour la production du lundi. Il y aura donc toujours quelqu'un sur le site.

Les premiers ouvriers arrivent à 3h et la production commence à 5h. A partir du 14 novembre, les 3 équipes travailleront non-stop.

Tout ce qui est station d'épuration est démarré. On a eu les résultats des analyses de la dernière campagne et ils sont tout à fait conformes.

Pour les abords tout doit encore être finalisé mais pour la production, tout est opérationnel.

Monsieur VANDER STRICHT pense que pour les riverains, le principal, c'est les abords, la sécurité pour les piétons qui pourraient passer le soir.

Monsieur MAES précise que le trafic entre les deux sites ne se fait pas la nuit.

En ce qui concerne le travail de finition des parkings, c'est toujours en journée. Il y a un parking prévu pour les camions.

Monsieur HOFLACK ajoute qu'il y a encore 3 phases, une pour 2.000 m², la première phase près de la station d'épuration où tout est mis à niveau. Puis on va travailler sur le parking camions. La phase suivante c'est sur la zone entre ECOFROST et l'usine voisine. On va combiner deux phases la même semaine. Vers les frigos, on refait le parking voitures. En ce qui concerne le timing, il faut compter au moins 5 à 6 semaines minimum dépendant des conditions climatiques.

Monsieur MAES rappelle qu'il avait dit qu'il allait demander à la commune pour installer un passage pour piétons mais cela a été refusé car la route du zoning est une route où la limitation de vitesse est à 90 km/h et on ne peut pas mettre de passage pour piétons sur ces routes-là. Il faut d'abord faire une demande pour réduire la vitesse et ensuite demander le passage pour piétons. On doit voir le SPW pour cela.

On a également demandé pour mettre la route à sens unique et cela a été accepté (arrêté de police pris en ce sens dans le cadre des travaux).

Monsieur VANDER STRICHT se demande si cela ne va pas amener plus de circulation dans les autres rues (attente du rapport de police).

Madame GLAUDE a vu que les récoltes de pommes de terre n'étaient pas bonnes. L'entreprise en subit-elle des conséquences ?

Monsieur HOFLACK signale que la qualité des pommes de terre est pauvre et que le prix du marché est le double du prix normal. Alors que le prix était de 100 € la tonne, il est maintenant de 215 € la tonne.

2. Plaintes pour odeurs et bruits

Madame DEPLUS a reçu 2 appels, un le 21 septembre pour des problèmes de bruit la nuit et d'odeurs récurrentes et un le 11 octobre pour des problèmes d'odeurs récurrentes, de bruits sourds de machine et de bruit de charroi (camions).

Ces problèmes ont été à chaque fois relayés directement à Monsieur MAES et/ou Monsieur HOFLACK.

Pour les odeurs, Monsieur MAES précise qu'il y a eu un système en difficulté sur une installation du site historique et l'eau utilisée est montée à une température trop élevée, la condensation n'a pas été correcte. Il n'y a pas eu de détection car ce n'est pas un paramètre où il y a une alarme. On a donc rejeté plus qu'habituellement.

Maintenant, on a mis en place un système d'alarme pour la température pour être beaucoup plus réactif. Le personnel l'avait remarqué mais n'a pas réagi tout de suite.

Monsieur HOFLACK signale qu'on a mis l'accent sur la participation du personnel pour qu'on puisse réagir plus rapidement.

Madame DEPLUS pense que c'est très important d'impliquer le personnel aux problèmes environnementaux qui découleraient de l'entreprise, sinon celle-ci risque de se mettre les riverains à dos s'ils n'ont pas d'explications concrètes et si les problèmes durent trop longtemps.

Pour ce qui est du bruit, Monsieur MAES précise qu'un soir, on a eu besoin de beaucoup d'air comprimé pour la production et la machine qui produit l'air comprimé n'était pas encore programmée, le compresseur a relâché ce qu'il y avait en trop et cela a fait énormément de bruit. Le bruit s'est produit vers 21h15 et cela a duré 5 minutes.

Monsieur VANDER STRICHT pense que comme c'était un bruit anormal, les riverains se sont demandé ce qu'il se passait.

Pour le bruit du charroi, Monsieur MAES signale qu'on fait beaucoup de conteneurs à l'exportation et de plus en plus on fait les transports par barges. Ce week-end là, on a été impacté par la grève du vendredi 7 octobre au niveau national. On a regardé les itinéraires concernés et la société de transport nous a dit que les camions prenaient l'autoroute mais quand on a interrogé les chauffeurs, ils ont dit que suite aux travaux sur l'autoroute, ils ne passaient plus par là mais par Condé-sur-Escaut et Bonsecours.

Monsieur MAES est allé voir les routes qu'ils empruntaient et ce ne sont pas des routes interdites à la circulation des poids lourds.

Monsieur MASURE signale que les arrêtés de police ont été pris et mis en application afin d'interdire la circulation des poids lourds dans le centre de BON-SECOURS. Ce point a d'ailleurs fait l'objet d'une vérification avec le Cabinet du Bourgmestre.

Pour ce qui est de la fréquence à laquelle il y a une surcharge de trafic, Monsieur MAES signale qu'on fait une vingtaine de conteneurs par barge **par semaine** et là il y a concentration de poids lourds sur 2 jours.

Monsieur TYVAERT ajoute que ce trafic ne se fait pas la nuit, ni le soir. Mais avec la grève du vendredi, on a dû charger le samedi.

Monsieur MAES signale qu'il y a eu une plainte officielle au D.P.C. à SOS Pollutions et une question parlementaire. Il n'y a pas de lien entre la plainte à SOS Pollutions et la visite du D.P.C. qui était prévue de longue date. Cette visite a eu lieu aujourd'hui.

On a un plan interne de surveillance des obligations du permis qui a été remis au D.P.C. qui l'a validé. Le D.P.C. est venu vérifier qu'on avait déjà commencé à faire les analyses. Il y a eu une visite documentaire et une visite de terrain sur le nouveau site. Il a vérifié que ce qui devait être fait avait bien été fait. Il n'a constaté aucune infraction, il ne devrait dès lors pas avoir de rapport.

Madame GLAUDE pense qu'on peut regretter que le D.P.C. ne fasse de rapport que lorsqu'il constate quelque chose qui ne va pas car cela ne permet de pas dire si une entreprise respecte généralement ses obligations.

Monsieur MASURE rappelle qu'il avait été question de modifier le site Internet de l'entreprise pour le rendre plus convivial et y mettre les informations relatives à la vie de l'entreprise, ses incidents.

Monsieur MAES précise que le site est disponible mais qu'il n'est pas approvisionné.

Madame GLAUDE suggère, lorsqu'il y a un problème de communiquer vers les membres du Comité d'accompagnement comme cela se fait pour d'autres entreprises.

Monsieur TYVAERT souhaiterait, quand il y a plainte, avoir au moins la localisation de l'endroit d'où vient la plainte. Il arrive aussi que sur le site, on ne se rende pas compte qu'il y a un problème.

Madame DEPLUS ajoute que, lors de discussions avec des riverains, certaines personnes disent qu'il y a des problèmes mais elles ne téléphonent pas immédiatement pour le signaler. Ce serait bien qu'elles le fassent pour qu'on ait l'information et pouvoir agir de suite auprès de l'entreprise.

Monsieur MASURE rappelle que toutes les modalités pour faire partie du Comité d'accompagnement ont été mises en ligne mais personne n'a posé sa candidature.

Madame GLAUDE signale qu'il est important d'avoir des riverains qui soient le relais de la population.

Monsieur VANDER STRICHT pense que par nature, le riverain, il est seul.

Madame DEPLUS ajoute que les coordonnées des membres du Comité d'accompagnement ont été mises en ligne et que la population peut s'adresser à l'une ou l'autre personne pour qu'elle soit son relais au Comité d'accompagnement.

3. Fixation de la date de la prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au jeudi 2 février 2017 à 18h dans les mêmes locaux que la réunion de ce soir. Elle sera précédée d'une visite du nouveau site le lundi 30 janvier à 15h.